

Que faire en cas de départ de feu ?



Alerter

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.



S'informer

Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours et/ou de la mairie.



Se protéger

Je me mets à l'abri dans une habitation en attendant l'intervention des secours. La voiture n'est pas un abri sûr car elle pourrait s'enflammer.